



(<https://www.aefinfo.fr/>)

Le groupe
(<https://www.aefinfo.fr/groupe-aeef>)

Nos événements
(https://www.aefinfo.fr/groupe-aeef#nos_even)

Recherche

(<https://www.aefinfo.fr/agenda>)

Home (<https://www.aefinfo.fr/>)| Enseignement / Recherche (<https://www.aefinfo.fr/depeches/enseignement-recherche>)| Enseignement scolaire (https://www.aefinfo.fr/enseignement-recherche/enseignement_scolaire)|
Dépêche n°651232

#coronavirus

Le MEN (ministère de l'Éducation nationale) a envoyé aux chefs d'établissement, le 29 avril 2021, un protocole pour la réalisation des autotests dans les lycées. Ce document présente la manière d'organiser les "séquences pédagogiques" au cours desquelles les lycéens les réaliseront. Les élèves devront recevoir une séance de formation par une personne formée avant le premier test. Puis, ces tests se feront dans une salle permettant une distance de 2 mètres entre élèves, ceux-ci se positionnant face au mur ou dos à dos. Les syndicats de chefs d'établissement jugent le dispositif "irréaliste" et envisagent de ne pas l'appliquer.



Le protocole détaille les "séquences pédagogiques" au cours desquelles les lycéens réaliseront les autotests.
MaxPPP

Une "charge considérable" pour les établissements scolaires et leurs chefs. C'est ainsi que, dans un mail envoyé aux personnels de direction le 29 avril 2021 et qu'AEF info s'est procuré, Marie-Anne Lévêque, secrétaire générale du MENJS (ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports), et Édouard Geffray, Dgesco (Directeur général de l'enseignement scolaire), qualifient l'organisation de la campagne d'autotest dans les lycées qui doit débiter le 3 mai.

Alors que des autotests sont acheminés, depuis le début de la semaine, vers les écoles à destination des personnels, d'autres vont l'être dans les collèges et lycées à partir du 3 mai, date de la réouverture de ces établissements. Les personnels et les élèves de plus de 15 ans se verront distribuer des autotests, à un rythme de deux par semaine pour les premiers, d'un pour les seconds.

Dans un avis du 26 avril, la Haute autorité de santé recommande l'utilisation de ces tests pour les élèves dès la maternelle (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/651028>)). Dès lors, le ministère de l'Éducation nationale pourrait prochainement décider d'abaisser l'âge autorisé pour les utiliser. Dans ce cas, des autotests supplémentaires devraient être commandés, puisque les 64 millions qui l'ont été jusqu'à aujourd'hui ne devraient pas suffire.

Par ailleurs, selon les informations d'AEF info, le ministère réfléchirait à déployer les autotests d'abord pour les lycéens professionnels, la semaine du 10 mai, puis, la semaine suivante, pour les lycéens généraux et

technologiques. Sollicité, le MEN n'a, pour l'heure, pas répondu.

Deux livraisons prévues d'ici le 15 mai

Dans le courrier aux personnels de direction, le ministère explique que les établissements "réceptionneront directement, ou via un site de regroupement des livraisons pour les établissements du secteur privé sous contrat, les autotests nécessaires pour doter l'ensemble des personnels employés par le ministère dans l'établissement".

Deux livraisons sont prévues, au cours des semaines des 3 et 10 mai.

Outre les questions logistiques, la campagne d'autotests lève également des interrogations sur la réalisation par les élèves de ces tests. D'abord, le courrier précise qu'il s'agira de veiller :

- "au strict respect du protocole sanitaire établi spécifiquement pour ces séances par les personnels et les élèves" ;
- "à ce que les élèves majeurs et les responsables légaux des élèves mineurs aient donné leur consentement par écrit à la réalisation des autotests dans l'établissement", les autotests n'étant pas obligatoires ;
- "à ce que les élèves aient suivi avant la première itération une séance de formation sur les autotests" par une personne formée.

Information et organisation des "séquences pédagogiques"

Les établissements devront mettre en place un dispositif d'information ("affichage, envoi de mailings aux familles et élèves, valorisation sur l'ENT des pages web de référence, vidéos, affichette, etc."). Le courrier propose aux établissements de "s'appuyer sur les délégués de classe ou sur la désignation de délégués 'autotests'".

Il s'agit donc ensuite d'organiser des "séquences pédagogiques" au cours desquelles les lycéens réaliseront leurs autotests, "sous la supervision d'un adulte formé", précise le courrier. Précisément, "outre les personnels de santé et les encadrants formés, dont pourront faire partie des personnels volontaires de l'établissement, des médiateurs 'lutte anti-Covid' supplémentaires sont en cours de recrutement par les services académiques", assure le ministère.

Le gouvernement a mis en ligne plusieurs supports pour la réalisation des autotests et l'organisation des séquences, notamment une fiche explicative (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_auto-test.pdf) générale, une autre (<https://www.education.gouv.fr/covid19-acces-prioritaire-la-vaccination-pour-les-personnels-acces-prioritaire-aux-tests-pour-les-307814#edugouv-summary-item-2>) spécifique à l'Éducation nationale, un guide (<https://eduscol.education.fr/media/6659/download>) d'accompagnement et d'explication aux élèves et un protocole (<https://eduscol.education.fr/2749/organiser-une-sequence-pedagogique-autour-du-depistage-de-la-covid-19-par-autotest>) de réalisation en milieu scolaire.

Les élèves face au mur ou dos à dos

Ce protocole indique d'abord que les autotests doivent être conservés entre 2 et 30 degrés. Pour la réalisation des autotests, il recommande de prévoir une salle permettant une distance d'au moins 2 mètres entre élèves, où l'aération est facilitée. La réalisation en plein air est suggérée.

Afin de "minimiser les contacts", le protocole recommande de "positionner les postes d'auto-prélèvements de façon à ce qu'aucun élève ne se retrouve face à un autre élève, si possible face au mur ou dos à dos lorsqu'ils ne porteront pas le masque au moment de réaliser le test".

Élèves et personnels de supervision doivent se désinfecter les mains avant et après le test, et les tables sur lesquelles sera posé le matériel nécessaire à la réalisation de l'autotest devront être, "dans la mesure du possible, nettoyées et désinfectées à chaque séance".

Les élèves devront également avoir à disposition le "petit guide d'utilisation de l'autotest nasal (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_auto-test_9avril2021_tc.pdf)" et la salle comporter "un dispositif permettant à tous les occupants de mesurer l'écoulement du temps".

15 minutes avant d'avoir le résultat

Il s'agit en outre de veiller à ce que "le masque ne soit baissé sous le nez par les élèves qu'au moment de la réalisation de l'auto-prélèvement et remis en place immédiatement après celui-ci".

L'auto-prélèvement doit se dérouler selon les recommandations spécifiques à chaque modèle d'autotest et "le test est réalisé immédiatement après le prélèvement nasal afin de garantir une réalisation sur prélèvement frais en suivant les conditions d'emploi du fabricant pour l'extraction et la lecture du résultat du test".

Le protocole précise que, "dans la mesure du possible, l'élève reste à son poste d'auto-prélèvement jusqu'à lecture du résultat (15 minutes)".

Isolement d'un élève positif

Le document explique ensuite les consignes selon le résultat du test. S'il est négatif, le maintien des gestes barrière est rappelé, notamment en raison de la possibilité qu'un "faux négatif". Si le test est invalide, il doit être de nouveau réalisé.

Si le test est positif :

- "l'élève est immédiatement isolé dans une pièce adaptée et pris en charge comme un cas possible ;
- il doit réaliser un test RT-PCR de confirmation sur prélèvement nasopharyngé dans les meilleurs délais ;
- "si le résultat positif est confirmé, il convient de suivre le protocole de contact-tracing ;
- le poste d'auto-prélèvement de l'élève qui s'est avéré positif est désinfecté avec un produit virucide avant l'arrivée du groupe suivant".

Une possible réduction de 50 % du nombre de cas ?

Selon le courrier du ministère, "une adhésion de 25 % à un dépistage hebdomadaire conduirait à une réduction du nombre de cas de 30 % par rapport à la situation actuelle", une adhésion à 75 % à une réduction de 50 %.

Néanmoins, pour Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-Unsa (Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale - Union nationale des syndicats autonomes) interrogé par AEF info, l'intérêt sanitaire de ces autotests serait à nuancer. "On s'embarque dans une organisation lourde qui risque de ne durer qu'une quinzaine de jours", étant donné que, selon lui, les élèves devraient être moins présents dans les établissements à partir de début juin, une fois les conseils de classe passés. Or, poursuit-il, cette campagne perd de

son utilité si elle ne touche pas tous les lycéens. Globalement, il craint "un gaspillage d'argent public", d'autant que les "autotests ne peuvent pas supporter plus de 30 degrés. Or, à partir de fin mai, ces températures ne sont pas rares".

Les chefs d'établissements envisagent de ne pas mettre en place le dispositif

Dans un communiqué, publié en fin de journée ce 29 avril, une intersyndicale de toutes les organisations représentatives de chefs d'établissement (SNPDEN-Unsa, ID-FO (Indépendance et Direction-Force Ouvrière) et Sgen-CFDT (Syndicat général de l'Éducation nationale - Confédération française démocratique du travail)) juge le "cahier des charges irréaliste". Alors que "le temps est très compté et que les élèves ont besoin d'être en cours", rendant compliquée l'organisation des séances d'autotests, "tous les lycées ne disposeront pas, d'autre part, de locaux dédiés en nombre suffisant et des surfaces requises" et "ne trouveront pas tous parmi leurs personnels, des volontaires en nombre suffisant pour être formé à l'encadrement de ces autotests hebdomadaires".

Les syndicats "exigent que le ministère, comme il s'y était engagé, recrute des personnels extérieurs". Dans le cas contraire, ils "ne pourront que donner la consigne aux collègues qui seraient dans l'incapacité de répondre à la totalité du cahier des charges d'organiser les séances d'information pour les élèves au lycée afin qu'ils réalisent ensuite les autotests à domicile".

Il s'agit, selon eux, d'éviter "que les personnels de direction soient placés en position de seuls responsables" de l'opération "dans des conditions pour le moins incertaines et susceptibles d'engager au final leur responsabilité". Etablissements - Écoles (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21168>) Pouvoirs publics - Gouvernement - Parlement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21181>) RH - Personnels - Métiers (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21175>) Second degré (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21176>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFEDUC ([HTTPS://TWITTER.COM/@AEFEDUC](https://twitter.com/AEFEDUC))

Dépêche n° 651232 6 min de lecture

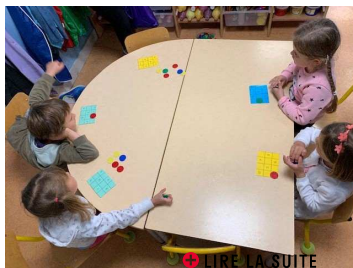
Par Erwin Canard Publiée le 29/04/2021 à 15h15

MENministère de l'Éducation nationale

À LIRE AUSSI

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651028-la-haute-autorite-de-sante-autorise-les-autotests-pour-les-eleves-des-la-maternelle>)

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



([HTTPS://WWW.AEFINFO.FR](https://www.aefinfo.fr))

La Haute autorité de santé autorise les autotests pour les élèves de la maternelle

SANTE-AUTORISE-LES-

AUTOTESTS-POUR-LES-

ELEVES-DES-LA-

MATERNELLE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651028-la-haute-autorite-de-sante-autorise-les-autotests-pour-les->

la-maternelle) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/650906-autotests-en-milieu-scolaire-les-modeles-britannique-et-autrichien-qui-ont-inspire-la-france>)

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



Autotests en milieu scolaire. Les modèles

britannique et autrichien qui ont inspiré

la France

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650906-autotests-en-milieu-scolaire-les-modeles-britannique-et-autrichien-qui-ont-inspire-la-france>)

eleves-des-la-maternelle)

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650899-voie-professionnelle-le-snetaa-fo-et-le-snuep-fsu-s-interrogent-sur-l-acces-aux-autotests-des-eleves-en-stage>)

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



LIRE LA SUITE

([HTTPS://WWW.AEFINFO.FR](https://www.aefinfo.fr))

Voie professionnelle le Snetaa FO et le Snuep-FSU s'interrogent sur l'accès aux autotests des élèves en stage

S-INTERROGENT-SUR-L-ACCES-AUX-AUTOTESTS-DES-ELEVES-EN-STAGE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650899-voie-professionnelle-le-snetaa-fo-et-le-snuep-fsu-s-interrogent-sur-l-acces-aux-autotests-des-eleves-en-stage>)

autotests-devraient-etre-livres-dans-les-ecoles-des-le-26-avril-le-3-mai-dans-les-colleges-et-lycees)

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



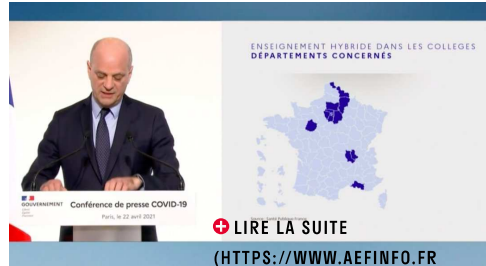
Des autotests devraient être livrés dans les écoles dès le 26 avril, le 3 mai dans les collèges et lycées

AUTOTESTS-DEVRAIENT-ETRE-LIVRES-DANS-LES-ECOLES-DES-LE-26-AVRIL-LE-3-MAI-DANS-LES-COLLEGES-ET-LYCEES

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650366-des-autotests-devraient-etre-livres-dans-les-ecoles-des-le-26-avril-le-3-mai-dans-les-colleges-et-lycees>)

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650906-autotests-en-milieu-scolaire-les-modeles-britannique-et-autrichien-qui-ont-inspire-la-france>)

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650830-protocole-demi-jauge-en-lycees-et-colleges-tests-les-annonces-du-gouvernement-sur-les-reouvertures-des-26-avril-et-3-mai>) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/650366-des-enseignement-scolaire>)



LIRE LA SUITE

([HTTPS://WWW.AEFINFO.FR](https://www.aefinfo.fr))

/DEPECHE/650830-

Protocole, demi-jauge en lycées et collèges tests... Les annonces du gouvernement sur les réouvertures des 26 avril et 3 mai

REOUVERTURES-DES-26-AVRIL-ET-3-MAI

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/650830-protocole-demi-jauge-en-lycees-et-colleges-tests-les-annonces-du-gouvernement-sur-les-reouvertures-des-26-avril-et-3-mai>)

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651236>)

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651236>)

Gard : polémique autour de la demande de la FCPE d'un lycée d'un "recensement des professeurs décrocheurs

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651236>)

Deux jours après l'envoi d'un mail de la section FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) du lycée Jean Vilar de Villeneuve-lès-Avignon (Gard, académie de Montpellier), la FCPE nationale dément. (<https://www.aefinfo.fr/depeche/651236>) sur Twitter (https://twitter.com/FCPE_nationale/status/1385998972486029315), l'initiative locale qui demandait aux parents d'élèves de "recenser les profs 'décrocheurs'" afin d'en donner la liste au Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale). Dans un mail du 22 avril 2021, la section locale de l'association souhaitait connaître "le nom et la matière des enseignants qui n'auraient donné aucune visio lors des semaines de cours en distanciel, aucune leçon sur l'ENT ou

LIRE LA SUITE ([HTTPS://WWW.AEFINFO.FR/DEPECHE/651236](https://www.aefinfo.fr/depeche/651236))

À DÉCOUVRIR

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651267-le-premier-ministre-jean-castex-enjoint-aux-ministeres-et-aux-prefets-de-faciliter-l-ouverture-des-donnees-publiques>)
FONCTION PUBLIQUE



Le Premier ministre Jean Castex enjoint aux ministères et aux préfets de faciliter l'ouverture des données publiques

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651267-le-premier-ministre-jean-castex-enjoint-aux-ministeres-et-aux-prefets-de-faciliter-l-ouverture-des-donnees-publiques>)

de-faciliter-l-ouverture-des-donnees-publiques)
(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651172-le-premier-ministre-sign-une-circulaire-pour-faciliter-la-circulation-des-donnees-publiques>)
VILLE INTELLIGENTE



Le Premier ministre signe une circulaire pour faciliter la circulation des données publiques

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651172-le-premier-ministre-sign-une-circulaire-pour-faciliter-la-circulation-des-donnees-publiques>)

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651177-le-projet-de-loi-de-ratification-des-ordonnances-relatives-a-la-negociation-et-a-la-psc-presente-en-conseil-des-ministres>)
FONCTION PUBLIQUE



Le projet de loi de ratification des ordonnances relatives à la négociation et à la PSC présenté en Conseil des ministres

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/651177-le-projet-de-loi-de-ratification-des-ordonnances-relatives-a-la-negociation-et-a-la-psc-presente-en-conseil-des-ministres>)